



AR-196 Résine

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AR-196 Résine
Autres moyens d'identification	Résine de mortier
Famille du produit	résine d'ester vinylique
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un mortier résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	001

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Poussières combustibles - catégorie 1; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeur inflammables.

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Peut devenir chargé électrostatiquement.

Les étincelles peuvent enflammer le liquide et la vapeur.

Une polymérisation dangereuse peut se produire.

H313 + H333 Peut être nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 01 de 11

prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage//antidéflagrant.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer vapeurs.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Stockage :

- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Liquide d'accumulation statique

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
styrène	100-42-5	40 - 45 %	Aucun	Monomère de styrène
N, N-diéthylaniline	91-66-7	0.1 - 1 %	Aucun	Diéthylaniline Benzénamine
Résine d'ester vinylique	RCC	55 - 60 %	Aucun	vinylester

Notes

Nature chimique : Accumulateur d'électricité statique

RCC = Renseignements commerciaux confidentiels.

**Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.

Résine d'ester de vinyle: Non classé sous aucune classification de danger.

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 11

*La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu en tant que secret commercial.

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Calmer la victime et la couvrir chaudement. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas donner de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les signes et symptômes d'une exposition à ce produit peuvent inclure. En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion et/ou en cas de contact avec la peau : à fortes concentrations peut irriter le nez et la gorge. May cause respiratory irritation. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Peut irriter le nez et la gorge. Dans de rares cas, peut causer une réaction cutanée allergique. Peut causer une légère irritation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire, peau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

If dust is generated, dust can combust. Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Poussière combustible. Peut former une concentration de poussière combustible dans l'air. Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 11

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. La polymérisation aura lieu dans des conditions d'incendie. Si la polymérisation se produit dans un récipient fermé, il est possible qu'elle se rompe violemment. Refroidir le récipient de stockage avec de l'eau, s'il est exposé au feu.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. NE PAS fumer sur les lieux de travail. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Ne pas utiliser à de hautes températures sans évaluation complète de la sécurité. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sec, frais, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition. Entrez entre: 50°F (10°C) et 81°F (27°C).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
styrène	20 ppm	40 ppm	100 ppm	200 ppm		

Canada:

British Columbia: 50 ppm, 8 hour TWA

Alberta: 50 ppm, 8 hour TWA

Quebec: 50 ppm, 8 hour TWA

Ontario: 50 mg/m³, 8 hour TWA;

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 11

213 ppm, 15 minutes
Saskatchewan: 215 ppm, 15 minutes

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

STYRÈNE-Exposition-Concentration autorisée-Base

TWA - 20 ppm (85 mg/m³) - CA AB OEL
STEL - 85 ppm (170 mg/m³) - CA AB OEL
TWA - 20 ppm - CA BC OEL
STEL - 40 ppm - CA BC OEL
TWA - 35 ppm - CA ON OEL
STEL - 100 ppm - CA ON OEL
STEV - 100 ppm (426 mg/m³) - CA QC OEL
TWA EV - 50 ppm (213 mg/m³) - CA QC OEL

TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. PEL = Limite d'exposition admissible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées. Lorsqu'il existe un risque d'exposition des yeux au liquide, à la vapeur ou au brouillard, porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Couvrir la peau exposée la meilleure manière possible. Mesures d'hygiène se laver les mains avant les pauses et à la fin d'une journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide visqueuse jaune claire. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Sûcrée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 4.8
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	294 °F (146 °C)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	84 °F (29 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	> 1 (éther de diéthyle = 1)
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	6.1% (supérieure); 1.1% (inférieure)
Tension de vapeur	6.398 mm Hg (0.853 kPa) à 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur	> 1

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 11

Densité relative (eau = 1)	1.08 à 68 °F (20 °C)
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	914 °F (490 °C) (styrène)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	> 20.5 mm ² /s (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 67 lb/ft ³ (1 kg/L)

Autre propriété physique 1 Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air (pendant le traitement).

Autre propriété physique 2 Inflammabilité (Liquide): Liquide accumulant de l'électricité statique

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Non Décomposition de : stocké et appliqué selon les instructions.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Peut polymériser violemment : Avec des vapeurs et des poussières fines à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation. Cela peut provoquer une explosion.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Lumière du soleil. Entreposage prolongé. Exposition prolongée à de hautes températures. >100°F (38°C).

Matériaux incompatibles

Éviter: acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), acides organiques (p. ex. acide acétique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), halogènes (p. ex. chlore), agents oxydants (p. ex. peroxydes), les alliages de cuivre, copper. Chlorure de fer, sels métalliques.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques toxiques; produits chimiques irritants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Peut être mortel par l'ingestion.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
styrène	~ 2,800 ppm (4 heures d'exposition) (vapeur)	> 2,000 mg/kg (rat)	> 2,000 mg/kg (rat)
N, N-diéthylaniline	1,920 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	782 mg/kg (rat)	

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 11

CL50 (Inhalation)

LC50 chez l'homme :
Aucun effet indésirable observé
Niveau : 100 ppm
Temps de pose : 7h.
Atmosphère d'essai : vapeur

DL50 (Ingestion)

> 2,000 mg/kg (rat)

DL50 (Cutané)

> 2 000 mg/kg (rat)

Méthode : Ligne directrice 402 de l'OCDE

Évaluation : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une légère irritation.

Remarques : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

STOL - exposition unique : peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Une concentration élevée peut déplacer l'oxygène contenu dans l'air. Une faible teneur en oxygène peut entraîner divers symptômes tels qu'une respiration rapide, une fréquence cardiaque élevée, des malaises, des sautes d'humeur et de la fatigue. Au fur et à mesure que la teneur en oxygène diminue, des nausées et des vomissements, une perte de conscience, des convulsions, un coma et la mort peuvent se produire. Les symptômes apparaissent plus rapidement avec l'effort physique. Le manque d'oxygène peut provoquer des dommages permanents aux organes incluant le cerveau et le cœur. À fortes concentrations effets nocifs sur le foie, irritation du nez et de la gorge.

(styrène) voie d'exposition : inhalation (vapeur)

Espèce : Cobaye

Évaluation : Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

Résultats : négatifs.

Absorption par la peau

(styrène) can cause skin irritation. Abrasif. Peut provoquer peau sèche ou irritée.

Voie d'exposition : contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Évaluation : Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Résultats : négatifs

Espèce : Humain

615mg/kg

Voie d'application : contact avec la peau

Non classés sensibilisation cutanée sensibilisation respiratoire non classés sensibilisation cutanée.

Ingestion

Styrène :

Il peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer effets nocifs sur le foie, irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 11

Peut causer effets sur le système nerveux central. Peut causer Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

À fortes concentrations peut causer perte auditive. (styrène) évaluation : Cause des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée. Styrene : Voies d'exposition : inhalation (vapeur)

Organes cibles : système auditif toxicité à doses répétées

Composants : Styrene :

Espèce : Humain

85mg/m³

Voie d'application : inhalation (vapeur) espèce : Humain

615mg/mm³

Voie d'application : contact avec la peau

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Proposition 65 de la Californie : Le styrène a été testé pour sa cancérogénicité chez le rat et la souris. Le styrène a causé des tumeurs pulmonaires uniquement chez la souris. Ces tumeurs ne sont pas considérées comme pertinentes pour l'homme.

(styrène) CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain. OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA. NTP : Raisonnablement anticipé comme étant cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classés les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Ne cause pas d'effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

This material should be considered toxic to aquatic organisms.

Écotoxicité

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 2; Toxique pour la vie aquatique

Danger aquatique à long terme (chronique). (styrène)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique)

Toxicité pour les bactéries EC50 (activated sludge): ca. 500 mg/l

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 34 mg/kg Temps d'exposition : 14 jours

Méthode : Ligne directrice 207 de l'OCDEE.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
--------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 08 de 11

styrène	4.02-10 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	4.7 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; régime dynamique)		4.9 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures)
---------	--	--	--	--

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
styrène	0.1-1.01 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); eau douce)		1.01 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; eau douce; semi-statique)	

Persistence et dégradation

(styrène) Biodégradabilité: Facilement Biodégradation: >60%, 10 jours.

Potentiel de bioaccumulation

(styrène) facteur de bio-concentration: <100 coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{oc}) : 2.96 77 F (25 C).

Mobilité dans le sol

(styrène) Coefficient de partage sol / eau (K_{oc}) 352.

Autres effets nocifs

(styrène) produit:

Informations écologiques supplémentaires :

Un danger pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.,
Toxique pour les organismes aquatiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB : composants:

Styrène :

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III
OMI (transport maritime)	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III
IATA (transport aérien)	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III
TMD au Canada	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 09 de 11

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : Styrène > 40 < 45%

SARA Title III - Section 311/312 : Risques de réactivité Risques d'incendie Danger pour la santé aiguë Danger pour la santé chroniques

Massachusetts Right To Know :

New Jersey Right To Know :

Pennsylvania Right To Know :

California Proposition 65 : AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment le styrène, le benzène, qui est/ont connu(s) dans l'État de Californie pour causer le cancer, et l'éthanediol, le benzène, le toluène, qui est/ont connu(s) dans l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou autre atteinte à la reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov. cancer (Benzène) Troubles de la reproduction: (Benzène) (Toluène)

CERCLA : 2304lb (Produit) 1000 lbs. (styrène)

Réglementation personnalisée 1

Les composants de ce produit sont rapportés dans les inventaires suivants :

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

LIS : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne figurent pas sur la LIS canadienne et ont des limites de quantité annuelles.

AICS : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Inventaire, ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Non conforme à l'inventaire

IECSC : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : sur l'inventaire TSCA

IECSC : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

REACH : Inventaire ou conforme à l'inventaire

NZIOC : Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Inventaire ou conforme à l'inventaire

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 2

Selon : styrène

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 29 janvier, 2016

Date de la plus le 30 juin, 2023

récente version

révisée

Indicateurs de

Révision 7

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente

version révisée :

le 30 juin, 2023

Page 10 de 11

révision	Mise à jour: . Contrôles toxicologiques, écologiques et d'exposition/informations sur la protection individuelle SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Cancérogénicité. SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique; examiné et approuvé
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Autres informations	Classement HMIS Santé : 2* Inflammabilité : 3 Réactivité : 2 * = Chronique
Avis	REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : AR-196 Résine - Ver. 7

FDS No. : 001

Date de préparation : le 29 janvier, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 11 de 11